

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Le Président

Moroni, le **14 AVR 2025**

DECRET N° 25 - 028 /PR

Portant nomination du Secrétaire Général du Gouvernement de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;

VU le décret N°06-061/PR du 27 mai 2006, abrogeant et remplaçant le décret N°05-081/PR du 13 août 2005, portant réorganisation générale et mission des services de la Présidence de l'Union des Comores ;

VU le décret N°09-017/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;

VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;

VU le décret N°24-107/PR du 06 août 2024, portant refonte de l'organisation, du fonctionnement et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores ;

VU le Décret N°25-027/PR, du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECREE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur **NOUR EL FATH AZALI**, est nommé Secrétaire Général du Gouvernement de l'Union des Comores.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

